

**56<sup>ème</sup> Rallye National de Lorraine**  
**17 & 18 juin 2011**

**PROGRAMME - HORAIRES**

- **Lundi 9 Mai 2011**
  - Parution du règlement.
  - Ouverture des engagements.
  
- **Lundi 6 Juin 2011**      **à 24h00**
  - Clôture des engagements.
  - (Cachet de la poste faisant foi)
  
- **Samedi 11 Juin 2011**      **de 8h00 à 12h00**
  - Parution du Road Book.
  - Permanence du Rallye
  - A.S.A.C. Lorrain
  - Bd- Barthou 54500 Vandœuvre-lès-Nancy
  - Tél. Fax : 03. 83. 57. 99. 99
  
- de 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 19h00**      Reconnaissances autorisées
  
- **Dimanche 12 Juin 2011**      **de 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 19h00**      Reconnaissances autorisées.
  
- **Jeudi 16 Juin 2011**      **de 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 19h00**      Reconnaissances autorisées.
  
- **Jeudi 16 Juin 2011**      **à 9h00**
  - Affichage de la liste des engagés.
  - au siège de l'ASAC LORRAIN
  - Bd. Barthou 54500 Vandœuvre-lès-Nancy
  - Internet: www.asaclorrain.eu
  
- **Vendredi 17 Juin 2011**
  - PC du Rallye :
  - Parc des Expositions de Vandœuvre-lès-Nancy
  - Tableau d'affichage officiel
  - Tableau d'informations
  
- de 8h00 à 13h15** Vérifications Administratives suivant les horaires de convocation.
- Parc des Expositions de Vandœuvre-lès-Nancy
- de 8h15 à 13h30** Vérifications Techniques
- Parc des expositions de Vandœuvre-lès-Nancy
- à 14h00** 1<sup>ère</sup> réunion du Collège des Commissaires Sportifs.
- Parc des expositions de Vandœuvre-lès-Nancy
- à 14h30** Affichage de la liste des équipages autorisés.
- Ordre et heures des départs de la 1<sup>ère</sup> étape.
- Affichage Officiel Place Carrière Nancy et A.C.L.Bd Barthou
- Parc Fermé Place Carrière à Nancy.
- à 15h00** Départ Place Carrière de la 1<sup>ère</sup> étape.
- à 21h56** Arrivée de la 1<sup>ère</sup> étape.
- Centre des congrès d'Épinal affichage du classement partiel de la 1<sup>ère</sup> étape 30 mn après l'arrivée du dernier concurrent.

- |                                |                |  |
|--------------------------------|----------------|--|
| ➤ <b>Samedi 18 Juin 2011</b>   | <b>à 8h00</b>  | Ordre et heures des départs de la 2 <sup>ème</sup> étape.  |
|                                | <b>à 9h00</b>  | Départ de la 2 <sup>ème</sup> étape<br>Centre des congrès d'Epinal.  |
|                                | <b>à 19h38</b> | Arrivée du rallye Place Carrière à Nancy.<br>Affichage du classement final provisoire au tableau officiel 30 mn après l'arrivée du dernier concurrent PARC FERME Place Carrière à Nancy.<br>Vérifications finales A.C.L. Bd Barthou<br>54500 Vandœuvre-lès-Nancy |
| ➤ <b>Dimanche 19 juin 2011</b> | <b>à 10h00</b> | Remise des prix dans les Grands Salons de l'Hôtel de Ville à Nancy Place Stanislas   |

## REGLEMENT PARTICULIER

Le présent règlement précise ou complète le règlement standard F.F.S.A. des Rallyes et le règlement de la Coupe de France des rallyes 2011

Les articles non repris dans ce règlement sont conformes aux articles du règlement standard.

### **ARTICLE 1P. ORGANISATION**

L'Association Sportive de l'Automobile Club Lorrain organise les 17-18 et 19 Juin 2011, en qualité d'organisateur administratif et technique, avec le concours :

de l'AUTOMOBILE CLUB LORRAIN  
de la VILLE de NANCY  
du CONSEIL REGIONAL de LORRAINE  
du CONSEIL GENERAL de MEURTHE ET MOSELLE  
du CONSEIL GENERAL des VOSGES  
de la BANQUE POPULAIRE DE LORRAINE-CHAMPAGNE  
de TOTAL  
de l'EST REPUBLICAIN  
de VOSGES MATIN  
de FRANCE 3 LORRAINE-CHAMPAGNE-ARDENNES  
des Centres LECLERC VANDOEUVRE, FROUARD, et LUNEVILLE  
de PUILAETCO DEWAY- K.B.L.  
Groupe TRANSALLIANCE  
de AVIS - GRASSER LOCATION CONCESSIONNAIRE  
du CREDIT MUTUEL  
de FORD AXE BLEU AUTOMOBILES  
des TRANSPORTS VIGNERON FRA et FOULON  
du CENTRE TECHNIQUE NORISKO BARTHOU  
du COMITE REGIONAL du SPORT AUTOMOBILE LORRAINE ALSACE

### **56<sup>ème</sup> RALLYE NATIONAL DE LORRAINE**

Le présent règlement a été approuvé par le Comité Régional du Sport Automobile sous le n° 5 en date du 18/03/11 et enregistré par la F.F.S.A par le permis d'organisation n° 120 en date du 21/04/11

## COMITE D'ORGANISATION

Président :	Jean René DUBOIS	
Membres :	Didier OHMER Gérard PEUREUX Gérard CAIZERGUES Isabelle THOUVENIN Michel BORENS Didier GERARDIN Eric VARREY	Christian CHIARAVITA Odile PEUREUX Jean Raf PERSONENI Laurent LECOMTE Charly ZUMSTEG Serge VAUTRIN

Adresse du Secrétariat Permanent :  
ASSOCIATION SPORTIVE DE L'AUTOMOBILE CLUB LORRAIN  
BOULEVARD BARTHOU – BP 104 – 54503 VANDOEUVRE CEDEX  
**TELEPHONE – TELECOPIE : 03.83.57.99.99**  
Email : asac.comite@wanadoo.fr - Internet : www.asaclorain.eu

### 1.1P. Officiels de l'Epreuve

OBSERVATEUR FFSA	Mr. Etienne FORGET	34612	0515
COLLEGE DES COMMISSAIRES SPORTIFS			
<i>President:</i>	Mr. Jacky JUNG	72	0306
<i>Membres :</i>	Mr Serge MISTRI	5945	0317
	Mr. Jean RASORI	23020	0605
<i>Secrétaire :</i>	Mme. Véronique DUPAYS	30612	0312
DIRECTION DE COURSE			
<i>Directeur de Course :</i>	Mr. Jannick DAUBIGNE	6560	1504
<i>Directeur de Course Adjoint :</i>	Mr. Jean-Charles BIDAL	1625	0305
<i>Adjoint à la Direction de Course :</i>	Mr. Gérard GHIGO	1967	0729
	Mme Anne Catherine VIEHE	11415	0106
	Mr. Thierry COURANT	16140	0409
<i>Directeurs de Course Délégués : aux Epreuves Spéciales :</i>	Mr Charly ZUMSTEG	166987	0319
	Mr. Franck MADER	187564	0309
	Mr. Gilbert CLAUDE	30132	0308
	Mr André DELLA TORRE	15060	0304
	Mr Yves LARA	7497	0318
	Mr Jean-Claude HUMBERT	21139	0302
	Mr André BEGEL	3848	0313
	Mr. Olivier DEVAUX	1751	0314
	Mr. Jean SINGER	164561	0320
<i>aux parcs de regroupement et vérification carnets :</i>	Mr.		
<i>voiture tricolore :</i>	Mr. Francis ROMBOURG	34694	0304
<i>voiture damier :</i>	Mr. Gérard CAIZERGUES	1275	0304
<i>Directeurs de Course Stagiaires Délégués aux E.S. :</i>	Mr. Mathieu BERST	145079	0319
	Mr. Didier GERARDIN	19652	0308
<i>Commissaires Sportifs Chargés des Relations avec les Concurrents :</i>			
<i>Responsable</i>	Mr. Albert SCHAERRER	1561	0307
<i>Adjoint</i>	Mr. Patrice COTTET	8012	0305
<i>Adjointe</i>	Mlle. Elisabeth LOUIS	1287	0313

<i>Responsable Commissaires Techniques:</i>	Mr. Christian BONIN	1188	0318
<i>Commissaires Techniques :</i>	Mr. Marc CHARBONNEAU	47435	0203
	Mr. Hervé CUNY	33001	0304
	Mr. Denis DERCHE	33547	0314
	Mr. Emile TENA	124058	0312
<i>Juges de faits :</i>	Mr		
	Mr. Jean-Jacques HUBER	10866	0319
	Et tous les officiels du Rallye, à l'exception des membres du Collège des Commissaires Sportifs		
<i>Commissaires Sportifs délégués aux parcs :</i>	Mme. Yvette WANTZ	1598	0312
	Mr. Ernest WANTZ	1599	0312
<i>Médecin chef :</i>	Mr. Jean Paul DIDELOT	6378	0304
<i>Responsables des Vérifications Administratives :</i>	Mlle. Isabelle THOUVENIN	3295	0304
	Mme. Denyse GHIGO	1968	0729
	Mme. Odile PEUREUX	11716	0302
<i>Responsable des Commissaires</i>	Mr. Laurent LECOMTE	19534	0304
<i>Responsable Presse</i>	Mr Marc HENRY		
<i>Classements</i>	Mr Michel VIEUXMAIRE	30029	0305
<i>Liaisons Radio:</i>	LVMC		
<i>Speakers:</i>	Mr. Didier OHMER	1905	0304
<i>Responsable Chronomètres:</i>	Mr. Gérard PEUREUX	11719	0304
<i>Chronométrage libre :</i>	Mmes et Mrs les Chronomètres du Comité Régional Lorraine Alsace et des ligues voisines.		
<i>Commissaires de Route :</i>	Mmes et Mrs les Commissaires de Route du Comité Régional Lorraine Alsace et des ligues voisines.		

### **1.2P. Eligibilité**

Le 56<sup>ème</sup> Rallye National de Lorraine compte pour la Coupe de France des Rallyes 2<sup>ème</sup> Division, coefficient 3, pour le Championnat du Comité Régional Lorraine-Alsace du Sport Automobile, pour le Trophée PIRELLI.

### **1.3P. Vérifications**

Les équipages engagés recevront, par courrier ou par mail avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications qui auront lieu au:

Parc des Expositions de Vandœuvre-lès-Nancy  
de 08H00 à 13H30 le vendredi 17 Juin 2011.

Les vérifications finales seront effectuées ;

A.C.L.Bd Barthou

Accès Rue du VIIIème Régiment d'Artillerie 54500 - VANDOEUVRE-LES-NANCY

Taux horaire de la main d'œuvre : 45,00 € TTC.

## **ARTICLE 2P. ASSURANCES**

Conforme au règlement standard FFSA.

## **ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES**

### **3.1P. Demande d'engagement-Inscriptions**

- 3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 56<sup>ème</sup> RALLYE DE LORRAINE doit adresser au secrétariat du Rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-joint dûment complété, avant le lundi 6 Juin 2011.
- 3.1.10P. Le nombre d'engagés est fixé à 120 voitures maximum.
- 3.1.11P. Les droits d'engagement sont fixés:
  - avec la publicité facultative des organisateurs : 520,00 €
  - sans la publicité facultative des organisateurs : 1040,00 €
  - pour les équipages complets ASAC LORRAIN : 430,00 €
  - pour les engagements parvenus avant le 01 Juin 2011 : 480,00 €

Les concurrents désirant régler en espèces ou par chèque (d'un sponsor ou autre), le jour des vérifications devront néanmoins joindre au bulletin d'engagement, un chèque personnel qui leur sera échangé sur place. Cette précision devra être apportée sur la demande d'engagement.

- 3.1.12P. Pièces à joindre à la demande d'engagement

La demande d'engagement doit être accompagnée de :

- la photocopie de la 1<sup>ère</sup> page de la fiche d'homologation du véhicule,
- la photocopie de la licence 2011 concurrent et la photocopie de la licence 2011 des deux membres de l'équipage,
- la photocopie du permis de conduire des deux membres de l'équipage,
- l'attestation du propriétaire de la voiture dans le cas d'une voiture prêtée ou louée,
- des droits d'engagement, chèque à l'ordre de l'A.S.A.C. LORRAIN

Les forfaits devront être déclarés par écrit (courrier, adressé à l'ASAC. LORRAIN ou fax 03.83.57.99.99) ou par mail : asac.comite@wanadoo.fr. Une retenue de soixante euros sera appliquée.

## **ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS**

### **4.1.P. Voitures admises**

Conforme au règlement standard F.F.S.A. Groupes A/FA, N/FN, GT, F2000, R et Z

### **4.3.P. Assistance**

Conforme au règlement standard F.F.S.A. et selon road book de l'épreuve

- 4.3.1P. Les voitures de compétition devront **IMPERATIVEMENT** être déchargées sur le parking du Parc des expositions de Vandœuvre-lès-Nancy avant les vérifications techniques.
- 4.3.2.1P. Parcs d'assistance de Vandœuvre-lès-Nancy (Vendredi 17 Juin) et d'Epinal (Samedi 18 Juin) un seul véhicule d'assistance, muni de sa plaque posée visiblement à l'avant du véhicule, par équipage.

**Bâche obligatoire, pas de piquets métalliques enfoncés dans le sol.**

**1 extincteur obligatoire et évacuations des déchets.**

**Aucune remorque ne sera autorisée.**

## **ARTICLE 5P. PUBLICITE**

La publicité obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

## **ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES**

### **6.1P. Description**

Le 56<sup>ème</sup> RALLYE DE LORRAINE représente un parcours de 581,38 kms. Il est divisé en 2 étapes. Il comporte 10 épreuves spéciales d'une longueur totale de 128,560 Kms.

#### **1<sup>ère</sup> étape Vendredi 17 juin 2011.**

ES 1-3 Bois du Feys 7,600 Kms x 2

ES 2-4 Le Saintois 9,180 Kms x 2

#### **2<sup>ème</sup> étape Samedi 28 juin 2011.**

ES 5-8 Uriménil 12,700 Kms x 2

ES 6-9 Docelles-Xamontarupt-Tendon 12,000 Kms x 2

ES 7-10 Corcieux 22,800 Kms x 2

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe « ITINERAIRE »

### **6.2P. Reconnaissances**

Conforme au règlement standard FFSA.

- 6.2.6P. Les reconnaissances auront lieu les samedi 11, dimanche 12 et jeudi 16 juin 2011 de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 19h00, limitées à 3 passages. Des contrôles seront effectués et les concurrents seront munis d'un carnet de contrôle qui sera distribué lors du retrait du road book.

**Tout équipage pris en infraction se verra appliquer les pénalités, selon l'Article : 6.2.7 Pénalités de la réglementation France Auto 2011 des rallyes.**

## **ARTICLE 7P. DEROULEMENT DU RALLYE**

### **7.2P. Dispositions générales relatives aux contrôles.**

- 7.2.11P. Les signes distinctifs des Officiels et Commissaires sont:
  - Directeur de Course délégué à une E.S. : Chasuble Orange
  - Chef de Poste : Chasuble Jaune
  - Relations Concurrents : Blouson Jaune Fluo
  - Commissaires : Chasuble Blanche ou Fluo

## **ARTICLE 8P. RECLAMATION-APPEL**

Conforme au règlement standard FFSA.

## ARTICLE 9 P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA et au règlement de la Coupe de France des rallyes

## ARTICLE 10P. PRIX ET COUPES

	Au 1er	Au 2ème	Au 3ème	Au 4ème	Au 5ème
<b>Classement Général</b>	2 engts.	1 engt.	0,50 engt.	0,25 engt.	0,15 engt.
<b>Classement par Groupe <sup>(1)</sup></b>					
De 1 à 16 partants	0,50 engt	0,25 engt	-	-	-
Plus de 16 partants	0,50 engt	0,25 engt	0,15 engt	-	-
<b>Classement par Classe <sup>(1)</sup></b>					
de 1 à 5 partants	1 engt.	-	-	-	-
de 6 à 10 partants	1 engt.	0,50 engt.	-	-	-
de 11 à 16 partants	1 engt.	0,50 engt.	0,25 engt.	-	-
Plus de 16 partants	1 engt.	0,50 engt.	0,25 engt.	0,15 engt.	
Classement Féminin si + de 3	0,50 engt.	-	-	-	-

<sup>(1)</sup>Les prix par Groupe / Classe seront diminués de 50% dans le cas où il y aurait moins de 3 partants dans la catégorie concernée.

Les chèques seront envoyés aux ayant droits dans la semaine suivant le rallye.

Il sera distribué de nombreuses coupes :

- Aux 5 premiers du Classement Général
- Aux 3 premiers de chaque Groupe
- Aux 3 premiers de chaque Classe
- A la première du Classement Féminin.

Récompenses des Commissaires

Une coupe sera remise par le Directeur de Course délégué de chaque E.S, à un commissaire de route (Tirage au sort : 1 par E.S.)